

Rien de comparable à cette puissante organisation commerciale et maritime ni à cet outillage existant en France...

Les instruments de transports peuvent changer aussi. Il est possible que des vapeurs, passant par le Canal, remplacent les voiliers qui...

L'Ecole des Ménagères

C'est une utile institution que celle des cours organisés par la Fédération régionale des Ménagères...

pensée a fait étudier pour assurer cette satisfaction à notre population. En traitant de cette question, nous avons...

Regrettable affaire

Un soldat ira dégrader et blesse un ouvrier. Une affaire des plus regrettables où l'alcool a joué un rôle...

féte littéraire aussi puisqu'il nous fut donné d'entendre et d'applaudir des toasts de forme choisie...

Chronique Locale

Grande Fête de Bienfaisance

Une assistance nombreuse assistait à cette réunion de bienfaisance, organisée au profit de l'Orphelinat des Sous-Agents des P.T.T. et d'autres commissions...

Association amicale des Employés des Nouvelles Galeries

Dans le but de rémercier M. Fred Sinot et Max Follain pour leur accueil et leur accueil...

Incendie dans un Bureau de Poste

Archives détruites et timbres brûlés. Hier, au début de l'après-midi, un locataire de l'immeuble portant le n° 24, cours de la République...

Folies-Bergère

Ce soir, La Patate ? descendant vaudeville militaire qui provoque le rire. C'est un succès triomphal pour DELEPERIERE...

CHRONIQUE REGIONALE

Fédération Nationale des Sociétés de Préparation Militaire. Cet important groupement procédait hier à l'installation officielle de la section Caennaise...

Faits Divers

Incendie dans un Bureau de Poste. Hier, au début de l'après-midi, un locataire de l'immeuble portant le n° 24, cours de la République...

Beaux-Arts

L'après-midi H. Adam, dont le talent est apprécié du Havre-artistes, expose en ce moment chez Mme Le Bas une nouvelle et intéressante série d'aquarelles...

Les Bains en Piscine

Nous avons à plusieurs reprises signalé à nos lecteurs combien il pourrait être utile que notre ville fût dotée d'un vaste établissement susceptible de permettre à nos concitoyens de se livrer, en toutes saisons, aux plaisirs de la natation...

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Stéphanie Lang, née Eryfus, décédée à l'âge de 77 ans, après une longue et cruelle maladie...

Association des Concerts Populaires

Les joies intellectuelles ne sont pas absolument incompatibles avec les satisfactions gastronomiques. La délicatesse des premières s'accroît de soulait du raffinement des autres...

Association des Concerts Populaires

Les joies intellectuelles ne sont pas absolument incompatibles avec les satisfactions gastronomiques. La délicatesse des premières s'accroît de soulait du raffinement des autres...

Feuilleton du PETIT HAVRE 27 LA FEMME DE MONSIEUR LEUC PAR Constant GUÉROULT PREMIÈRE PARTIE La Comédie du Mariage

résistance que... Mais ne va pas croire au moins qu'elle n'est ma maîtresse. Alons donc !

Albert, fort ébranlé par ces paroles tout à fait en rapport avec ses sentiments intimes, allait répliquer, quand l'orchestre s'arrêta tout à coup.

Stupéfait et un peu déconcerté à l'aspect de la jeune fille, qu'il s'attendait si peu à rencontrer sur son chemin, Albert allait passer tout droit après les avoir salués assez gauchement...

yeux, mais la plus gracieuse de toutes nos danseuses. — Oh ! ma cousine ! balbutia Cyrienne en rougissant.

entre l'amour vulgaire et positif et l'amour purement idéal, supériorité de celui-ci sur l'autre prouvée par des raisons de l'ordre le plus élevé.

chers vénéral, montrer par l'impétuosité de leur courage, qu'ils ne sont pas engourdis de la race des Gars Normands.

M. DOLIVEUX, inspecteur d'académie, en termes délicats et avec une haute conception des devoirs qui incombent aux éducateurs de la jeunesse, dit combien il est nécessaire que la pensée de nos jeunes gens soit tournée vers l'intérêt que présente leur devoir de soldat.

La France a un passé qu'elle doit conserver intact, car le déshonneur de la France serait une décadence de l'humanité.

En terminant, l'orateur rappelle combien la terre normande est toujours féconde en hommes vaillants et, lisant allusion aux hardis marins fécampois qui, tous les ans, vont au loin chercher le poisson qui, il se plaît à admirer la noble race qui affronte si résolument les rudes épreuves de la mer.

M. BREYMAVER, président de l'Union des Sports, exprime l'assistance de l'intérêt que présente pour la jeunesse la pratique des sports. Chaque fois que les Français ont voulu s'y adonner, ils s'y sont montrés maîtres.

Mais, à côté de l'école, il est bon que la généralité s'adonne aux sports qui constituent le meilleur entraînement à la préparation militaire.

M. le général LAVERGNE, vice-président de la Fédération, dit tout l'agrément qu'il éprouve à se tenir au milieu de la section cauchoise.

Il signale la création toute récente des généraux inspecteurs des Sociétés de préparation militaire, création très importante puisqu'elle a l'autorité militaire prend la direction de la préparation militaire et lui imprime une impulsion sérieuse.

M. le général LAVERGNE souhaite que cette préparation fortifie tous les jeunes Français mais il voudrait que l'obtention du brevet, soumise à de réelles difficultés, fût des titulaires une épreuve.

Il voudrait que les Sociétés soient créées dans les plus petites communes, de façon à multiplier les émulations, et surtout afin d'améliorer la race.

C'est dans cette pensée qu'il souhaite qu'une étroite collaboration s'exerce entre les instructeurs et le médecin, de façon à coordonner le travail des élèves comme à règlementer les heures de chacun.

Après avoir parlé de la question du tir, il convie tous les Français à avoir pour devise « Dévouement » pour unique pensée « La France ».

M. le général LACHAUD, président des Sociétés d'équitation militaire, entretient ensuite l'assistance de l'intérêt qu'il y a pour la nation à trouver des sections s'occupant de préparer les jeunes gens à entrer dans les armées à cheval et il convie les Fécampois à orienter leurs efforts dans ce sens.

M. LATTES, président de la Fédération, après avoir rappelé dans quelles conditions, l'an dernier, il fut appelé à présider la création de la section havraise, salue la délégation des dames parisiennes qui veulent bien s'intéresser au développement des œuvres patriotiques.

Il salue ensuite M. Emmanuel Mosse, secrétaire général du Comité supérieur; M. le président Constantin, qui a su grouper des efforts de vitalité pour le développement d'une idée généreuse et noble entre toutes qui répond à un patriotisme éclairé dans notre belle région.

Il exprime ensuite ses sentiments de gratitude à M. Agostini et à ses collaborateurs de la section; à M. Dugite, maire; à son collègue M. Lattès; à M. Bureau et Lavoine; à M. Doliveux; à M. Capimont; à M. Benoist, qui tous rendent de très grands services à l'œuvre de préparation militaire et sauront lui en rendre longtemps encore.

En terminant, M. Lattès se plaît à proclamer combien est réconfortant le spectacle qu'offre le pays qui trouvera, quelle que soit l'heure, toutes les bonnes volontés, tous les cœurs attachés au devoir.

En terminant, M. Lattès proclame la section cauchoise officiellement constituée.

Après ces remerciements, énumérant les récompenses par de chaleureux applaudissements, il est procédé à la remise de plusieurs diplômes et de nombreuses médailles.

Voici le détail de ces récompenses: Médaille de dévouement: MM. Gaston Constantin, lieutenant Brehar, Seguin, Fugot, Raulin, Ledet, Debry, Holliville, Férot, Lucas, Levieq et Dranguet.

Diplôme d'honneur de la Fédération: M. Alex Consanlania père.

Diplôme d'honneur du ministre de la guerre: MM. Mercier, administrateur de la Section Cauchoise; Grisel, président de la Section de Saint-Romain-de-Colbosc; Morice, lieutenant de pompiers; Poisson, président des Cercles de Lanquetot.

Médaille d'argent du ministre de la guerre: Adjudant Varenne, officier d'infanterie.

Coupe de la Fédération Nationale: M. le lieutenant Agostini, délégué général.

Médaille de vermeil: Capitaine Servain, président de la Section de la 2^e territoriale de Fécamp.

Médaille de bronze: M. Boussin, président de l'Union des Enfants du Havre, et Berthozoucq, de la Société Havraise de Gymnastique.

Médailles de bronze du Ministère de la guerre: MM. Lorchet, Société des Jeunes; Brassier, président de la Société de tir d'Anvers; et avec beaucoup d'expressions Le Beau Danube bleu, de Strauss; Hure d'Eccluse, de Lachmann, et la Marschalline.

M. Lefrançois, baryton, à la voix vigoureuse fit apprécier le chant patriotique. Ce que c'est qu'un drapeau, et un soldat du 129^e d'infanterie; M. Koch, accompagné par la musique militaire, rendit merveilleusement le Chant de Guile de Baitz.

Cette importante phalange militaire, conduite par M. Boin, fit heureusement valoir plusieurs œuvres délicates, comme Chante Maure, de Vargues; Abine, de Coquelet, et la Marche Lorraine, de Ganne.

Avec la collaboration de l'Avant-Garde, de Guin, elle fit résonner les échos des messes de La Marseillaise, de la Préparation militaire, dont les jeunes gymnastes chantèrent allégrement les stances.

Tous furent chaleureusement applaudis et ce fut justice.

LE BANQUET

Le soir, dans la superbe salle des fêtes du Casino, merveilleusement parée de fleurs délicates, un grand banquet excellemment composé par la maison Brizou, réunissait environ 250 convives.

Nous avons raconté à toutes les notabilités présentes à la fête de l'après-midi, auxquelles s'étaient jointes quelques autres personnalités, notamment M. Pierre Biron, conseiller d'arrondissement; M. Léon Meyer, conseiller général et président des groupes navrais de préparation militaire; M. Enconter, conseiller municipal du Havre.

Les discours furent très intéressants, M. Agostini, délégué de la Fédération, dit, en substance, que la haute bienveillance des autorités civiles et militaires, aux encouragements du président, il a pu assumer l'organisation de la fête. Aux représentants de l'armée il ap-

porte l'assurance du loyalisme des officiers de complément, des instituteurs et des instructeurs. Il fait l'éloge de M. Constantin dont la personnalité peut se résumer dans les qualificatifs de brave, simple et bon.

Bien que partisan de la préparation militaire des jeunes Français, M. Agostini n'en est pas moins désireux de voir régner la paix et le salut en attendant le patriotisme ardent de M. Lucien Lattès adresse un hommage reconnaissant aux dames qui donnent des défenses à la patrie; fait l'éloge de M. Gaston Constantin, secrétaire général, qui a réglé tous les détails de la fête.

Ses sentiments de gratitude s'adressent à la musique régimentaire, à la délégation parisiennne, et, terminant en conviant l'assistance à réunir dans un même toast « la France, la République et l'Armée ».

Les premières paroles de M. BENOIST, sous-préfet, sont pour inviter l'assemblée à se réunir dans une commune pensée pour saluer la haute personnalité de M. le président de la République.

Prenant note de l'entrain patriotique qui s'est manifesté en cette journée, du nombre de sociétés incorporées, de la présence des délégués des sociétés et des députés, M. le sous-préfet se plaît à voir en tous ces concours la proclamation de l'intérêt incontestable qui s'attache aux sociétés de Préparation militaire.

Un nom de M. le préfet, qu'un défilé tient éloigné de cette réunion, M. Benoist félicite tous ceux qui assurent la prospérité de ces Sociétés.

Il est fier d'assister au réveil d'une jeunesse orientée vers les sources d'énergie qui font les races respectées et fortes; et il félicite ceux qui en donnant à la patrie des hommes plus remués, mieux préparés, assurent l'avenir de la France.

En terminant, M. le sous-préfet boit à la Femme française, à la jeunesse, à la force, à la vigueur de la race, car c'est boire à la France.

M. DOLIVEUX retrace le développement des installations scolaires de Fécamp et se réjouit de voir la ville assurer ainsi l'éducation de la jeunesse.

M. LAVOINE, député, exprime le regret de n'avoir pu se placer près des amis de M. Dugite, lorsque ceux-ci fêtaient la distinction accordée à celui-ci, mais il l'assure qu'il était de cœur avec eux.

Parlant de l'œuvre parlementaire qu'il a accomplie avec M. Bureau, il dit qu'ils se sont rencontrés pour s'efforcer de réaliser dans un esprit de justice qui est l'idéal de la République, tout ce qui a été de nature à assurer la grandeur du pays. C'est ainsi qu'ils ont voté la loi de trois ans en s'efforçant d'y réserver quelques avantages pour les familles nombreuses.

L'orateur fait l'éloge des marins qui, partis à Terre-Neuve, se préparent ainsi à servir dans notre flotte de guerre, et il unit dans un même toast l'armée et la marine qui assument la défense de la République.

M. BUREAU, député, salue tout d'abord M. Lattès, un fervent de l'écriture, et il le félicite pour l'attribution de la croix de la Légion d'Honneur dont M. le gouverneur de Paris, lui faisait jeudi, la remise.

Dans une vibrante allocution patriotique, M. le député exalte l'œuvre de préparation militaire car elle honore la Patrie, dont tous veulent, à valeur égale, la grandeur morale et la puissance défensive.

M. CONSTANTIN termine la série des discours en remerciant les quêtesuses et en exprimant fort aimablement sa gratitude à toutes les dames.

Il se montre particulièrement aimable pour une demoiselle irlandaise qui a tenu à examiner notre patriotisme et à l'observer de près. Elle a été très étonnée de constater que chez la femme française l'amour maternel n'a d'égal que l'amour de la patrie.

Un signalant que le frère de cette demoiselle sert dans la flotte anglaise, M. Constantin exprime le sentiment que, s'il le fallait, l'entente cordiale saurait passer des paroles aux actes, et il termine cette belle journée en levant son verre au patriotisme féminin précieux et délicat.

SANVIC

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni hier matin en séance publique. Etaient présents à cette réunion: M. Vasseux, maire; Cornet et J. Martin, adjoints; Grandcan, A. Martin, Louvel, Bergeron, Jacquelin, Belleger, Deschamps, Allienne, Friboulet, Laouelle, Pary, Marcheron, Saliou, Petit, Oursé, Vatinel et Carpentier.

M. Grandcan est nommé secrétaire et M. Saliou est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire adjoint.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente réunion, M. Vasseux, maire, dit qu'il a reçu avis du versement d'une somme de 150 fr. fait par le Comité du Concours musical au Bureau de bienfaisance.

Il donne connaissance à l'assemblée d'une lettre de la sous-préfecture relative à la construction de la Salle des Fêtes et de l'Hôtel de Ville. L'emprunt de 210,000 francs est autorisé.

D'après une lettre qu'il a reçu de la Compagnie Européenne du Gaz, M. Vasseux, maire, dit qu'il a l'honneur de l'éclairage de la Ville de Sanvic l'objet d'une surveillance spéciale.

Une question concernant l'enlèvement des débris sur la voie publique est renvoyée à la Commission de la voirie. Il n'est donné aucune suite à une réclamation de l'Union de la Boucherie à propos de l'exploitation de l'abattoir; l'affaire étant définitivement déclassée depuis longtemps.

Le Conseil, saisi par le Comité de défense du commerce de détail, d'un vœu tendant à la modification des patentes, — vœu adopté récemment par le Conseil municipal du Havre — l'adopte à l'unanimité.

Une subvention de 30 francs est maintenue au Comité de la fête annuelle du Soliel. Une autre demande de don supplémentaire du même groupement est rejetée.

On approuve sans débat une formalité administrative relative à la cession d'immeubles et l'Assemblée aborde la question de l'affichage électoral.

Affichage électoral. — M. Vasseux, maire, rappelle les dispositions de la nouvelle loi et donne la liste ci-après des emplacements désormais réservés à l'affichage:

- 1^o A la Mairie (panneau sur grille);
- 2^o Au groupe scolaire Jean-Macé (panneau sur poteaux, trottoir situé en face du groupe);
- 3^o Rue du Havre, en face l'immeuble portant le n^o 10;
- 4^o Rue Cochet (mur de la propriété Schaeffer, vers la rue du Havre);
- 5^o Rue de la République (mur de la propriété portant le n^o 47);
- 6^o Rue de la Fontaine (mur de la propriété située en face l'école);
- 7^o Rue de la Mare-aux-Clercs (bâtiment annexe du Café Duchesne);
- 8^o Rue de la Mare-aux-Clercs (panneau sur poteaux près de l'épicerie Gosselin);
- 9^o Rue Casaire-Oursel (mur de la propriété portant le n^o 59);
- 10^o Rue de Saint-Quentin (mur du Café Simenel);
- 11^o Rue de la Mare-aux-Clercs (panneau sur poteaux près de l'épicerie Gosselin).

Il précise les termes de son arrêté d'après lequel la place attribuée à chaque candidat ou à chaque liste est égale aux dimensions d'une affiche double colombier.

Les emplacements, séparés par une marque apparente, seront attribués aux candidats dans l'ordre de la demande qui en sera faite à la Mairie. En cas de demande simultanée, il sera procédé à un tirage au sort.

Vente par Abonnement
(3^e Année)
FAITES librement vos Achats
avec grandes facilités de paiement
PAR
L'UNION ECONOMIQUE
25, QUAI D'ORLÉANS
Vient de Paraître
la nouvelle liste 1914 de nos
250 FOURNISSEURS
Remise gratuitement à nos Bureaux, ou envoyée franco à domicile

Pour les élections législatives, l'attribution sera faite dans l'ordre de réception de l'avis de déclaration de candidature.

Installation d'isoloirs. — La loi prescrivant pour toutes les élections l'emploi d'isoloirs, M. Paul Belleger dit que la Commission des Bâtiments a examiné les divers offres qui lui étaient soumises et qu'elle a, par conséquent, prononcé pour l'achat d'isoloirs construits par M. Thulliet, adjudicataire des travaux d'entretien. Les prix sont d'ailleurs sensiblement moins élevés que ceux portés sur certains prospectus.

Fête d'aviation. — M. Ch. Deschamps examine l'offre qui a été faite à l'Administration municipale. Il souligne qu'il appartiendrait à la Ville de verser à l'impressionnaire une somme de 1,300 francs et les deux tiers des sommes perçues à l'entrée du champ d'aviation, sauf une retenue de 5 0/0 pour le Bureau de bienfaisance.

De plus, tous les frais d'organisation, de publicité, de rémunération des agents et militaires chargés du service d'ordre, de location et d'appropriation du terrain seraient à la charge de la Ville.

Certes, la Municipalité n'aurait à supporter aucune responsabilité des accidents arrivés aux aviateurs, à leurs passagers ou à leurs équipages. Mais, en ce qui concerne les accidents arrivés aux tiers, la responsabilité de la Ville serait mise en cause pour ceux qui se produiraient dans les limites du champ d'aviation. En présence de risques vraiment considérables pour un résultat bien aléatoire, la Commission dit-il propose de passer purement et simplement à l'ordre du jour.

L'Assemblée partage cet avis.

Closure sur la voie publique. — M. Paul Vatinel, au nom de la Commission de la voirie, dit que Mlle Legendre a formulé une demande pour qu'on l'autorise à faire établir une clôture à l'entrée de la rue de la Ville de Belfort et de Biche, dont les alignements résultent d'une décision de la Commission départementale en date du 3 novembre 1911. Elle demande à clore à l'ancien alignement (rive actuelle des chemins), s'engageant à faire enlever la clôture à toute réquisition de l'Administration municipale, et sans indemnité.

En conséquence, le rapporteur pense qu'il y a lieu d'accorder l'autorisation.

M. Alphonse Martin soumet une question de principe et, après une courte discussion, le rapport est adopté.

Projet d'ouverture des rues de Belfort et de St-Quentin à leur largeur de classement. — M. Lalouelle lit un rapport qui conclut en proposant de voter dès à présent l'ouverture partielle de la rue de Belfort et l'ouverture totale de la rue de St-Quentin, à la largeur de classement résultant des plans d'alignement approuvés, au droit des propriétés Cochet (chemin 8), Benoist et Derails (chemin 10) et de solliciter le décret d'utilité publique prévu en pareil cas par l'article 2 de la loi du 8 juin 1864, afin qu'il soit ensuite procédé à l'expropriation, conformément à la loi du 3 mai 1864. Adopté.

La Police des Eaux

Au nom de la Commission des Eaux, M. Paul Belleger, rapporteur, donne connaissance d'un substantiel rapport dans lequel il expose longuement toutes les questions relatives à la police. Il précise que l'entretien, par abonnement, reste facultatif, comme dans l'ancien service.

La responsabilité civile résultant des ouvrages établis au compte des abonnés, est de droit, pourcelui qui existe dans cette ville, de droit de la voirie. Cette responsabilité incombe à la Compagnie en cas d'entretien par abonnement.

Le Conseil ne peut nous imposer des charges que la Ville n'aurait pas, et que la Ville ne consentirait certainement pas à accepter en cas d'exploitation municipale, en fin de concession.

Les 3 francs de redevance produiront plus de 15 0 francs par an, si tous les abonnés s'abonnent à l'entretien. Cette somme courrait-elle en compte dans les recettes donnant droit à 25 0/0 à revenir à la Ville.

Non. La redevance ne doit porter, conformément aux termes du contrat, que sur le produit de la vente de l'eau.

L'abonné devrait avoir le droit, comme dans les villes de la Ville, de faire réparer son compteur par un spécialiste de son choix.

La Compagnie est chargée de l'exploitation du service à ses risques et périls, suivant les termes du traité, mais elle consent à une exception, faisant dérogation à l'article 10 de la police jointe au contrat et à l'article 10 de la police jointe au contrat, de leur compter, aux conditions du règlement actuellement en vigueur pour la ville du Havre.

La Compagnie se réserve exclusivement la fourniture des appareils de mesure.

La Compagnie devrait remettre à la fin de chaque trimestre une note indiquant à chaque abonné le chiffre de sa consommation.

Le relevé des index sera porté sur chaque quittance.

Une police d'abonnement devrait être remise à chaque abonné.

Il est délivré un règlement à chaque abonné. En ne faisant pas signer de police en double on égarage aux abonnés à fr. 80 de papier timbré et 0 fr. 50 par an de droits d'enregistrement. C'est ainsi que l'on procède maintenant au Havre.

Il explique encore que l'abonnement est payable d'avance comme dans les anciennes polices de la ville, mais il est bien entendu que, comme par le passé, l'abonné a droit de consommer 40 mètres cubes pendant deux mois et qu'il peut utiliser ces 40 mètres cubes quand bon lui semble et selon ses besoins.

Au sujet de la question des branchements, le rapporteur déclare:

L'interprétation de la Compagnie semble logique.

Le branchement n'est pas un ouvrage établi dans l'intérêt général du service public de distribution; il a pour but et pour effet de pouvoir à un seul et même point particulier: il est installée incontestablement à l'abonné qui le fait installer pour son usage, qui doit en payer l'installation et supporter les frais d'entretien. Les frais n'incombent pas plus à la Compagnie concessionnaire qu'ils n'incombent précédemment à la ville.

L'entretien du branchement est facultatif. La nouvelle police, indique-t-il, stipule la faculté pour l'abonné de se libérer des frais d'entretien, moyennant trois francs par an; elle ne comporte aucune restriction en ce qui concerne les anciennes installations existant en vertu de concessions.

Les nouvelles clauses d'entretien forfaitaire facultatif sont donc à l'avantage des abonnés.

Après avoir rassemblé les faits et répondu d'une façon nette aux objections déjà présentées, le rapporteur termine en disant:

En cette affaire, la Compagnie des Eaux a eu un tort: celui de présenter des quittances conçues de façon à laisser supposer que l'abonné n'est pas propriétaire de son branchement, qui paraissait obligatoire, s'élevait maintenant à 21 francs, alors que le tarif est resté fixé à 18 fr. par quarante mètres cubes d'eau. L'abonné n'entre en rien dans l'entretien du branchement.

En résumé, le résultat de nos entretiens et des correspondances échangées que:

1^o L'entretien du branchement est entièrement facultatif.

2^o L'abonné pourra faire réparer ses appareils par l'entrepreneur de son choix;

3^o L'abonné a droit, pour 18 francs par an, de consommer 40 mètres cubes d'eau en une année et quand bon lui semble.

4^o Le montant de l'abonnement, non encaissé à domicile lors du passage de l'agent de recouvrement de la Compagnie, sera payable à la Mairie, à date fixe, pendant deux jours par trimestre.

M. A. Martin revient sur la question des branchements et présente des objections écrites. M. Vasseux, maire, lui fait remarquer que le branchement est bien la propriété de l'abonné.

Un échange de vues se produit entre MM. Lalouelle, Belleger, Louvel, Deschamps et M. Vasseux. Ce dernier résume le débat en disant qu'il n'y a pas lieu de suspecter la Compagnie qui a consenti à examiner les objections présentées et apporte des solutions satisfaisantes, quoique le contrat soit signé depuis longtemps.

Le rapport est ensuite adopté.

MM. A. Martin et Lalouelle ont voté contre. Subvention aux Sociétés locales. — M. Saliou montre quel est le rôle du Conseil dans l'attribution des subventions aux Sociétés locales et explique le projet de règlement soumis à l'étude de la Commission des finances. Il conclut en ces termes:

La Commission estime qu'il est juste d'accueillir favorablement, dès à présent, les demandes de branchements et de règlement par les Sociétés susceptibles d'être subventionnées. Tenant compte de la durée de fonctionnement de ces nouvelles Sociétés, de leur efficacité et étant donné qu'elles ne présentent pas d'analogie avec celles et avec des Sociétés déjà subventionnées, nous proposons le vote des subventions suivantes:

L'Union Sanvicaise de Tambours et Clairons: 50 francs par an.

Le Rallye-Cercle: 25 fr. par an. Quant aux Sociétés vélocypédiques, si intéressantes soient-elles pour leurs adhérents, elles n'ont rien de commun avec les Sociétés d'intérêt général commun et, par conséquent, nous ne pouvons que leur offrir, par nos encouragements, ce que nous ne pouvons leur offrir par nos encouragements.

En conséquence, suivant cette loi, les emplacements suivants sont désignés pour Harleur:

1^o Ecole de garçons (bureau de vote);

2^o rue Thiers (ancienne rue de Rouen);

3^o rue de la République (face l'école);

4^o rue Garot (en face la gendarmerie);

5^o route du Havre (entre la rue de la Halle et le pont);

6^o rue Bartoloni (près la fontaine).

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de sérieuses conséquences, s'est déclaré samedi dernier, dans la soirée, chez M. Guy, propriétaire de l'Hôtel Tianon, à Harleur.

Vers huit heures du soir, le fils de la maison, le jeune Albin, se rendit dans la chambre de ses parents, situés au deuxième étage, pour chercher des trousseaux qui se trouvaient dans une armoire.

Il se servait d'une petite lampe pour s'éclairer lorsque, arrivé dans la pièce, il s'approcha trop près d'une des fenêtres et les doubles rideaux prirent feu.

En un clin d'œil les flammes atteignirent une certaine hauteur.

Les passants prévinrent les habitants de la maison qui s'empressèrent de se rendre compte de la gravité de l'incendie.

Ne pouvant pénétrer dans la pièce à cause de la fumée, Mme Guy prit les nombreux bijoux accumulés dans la chambre et se précipita dans la rue, entraînant dans les rues de la ville les sonneries du feu.

Pendant ce temps, des consommateurs se dévouèrent et, à l'aide de seaux d'eau, se rendirent maîtres du feu et les pompiers n'eurent donc pas, à leur arrivée, à intervenir.

Les dégâts sont couverts par une assurance.

Les gendarmes d'Harleur et M. Huet, garde-champêtre, prévenus se rendirent sur les lieux et procédèrent aux constatations d'usage.

Nous avons remarqué la présence de M. Néou, conseiller municipal à Gouville-Vorcher, et M. Lecomte, conseiller municipal d'Harleur.

Chute à l'eau. — Ces jours derniers le jeune Raoul Thillot, âgé de 7 ans 1/2, regardant de l'autre côté de la digue de ses parents situé quai de la Douane.

Alors qu'il longeait le garde-crois placé près du quai, il glissa, roula et enfin tomba dans le canal.

M. Emile Deschamps, demeurant rue de l'Eure, à Harleur, témoin de l'accident s'empressa de porter secours à l'enfant et armé d'une gaffe il réussit à le tirer de sa délicate situation.

Au sujet de la dépense, il explique qu'il est certain que le devis est beaucoup plus élevé que ne l'était celui de l'école maternelle du Centre, mais la cause en est imputable à un fait que le Conseil ne peut éluder: l'évaluation considérable du prix des matériaux de construction et de la main-d'œuvre depuis vingt ans.

Après examen des pièces du dossier, conclut-il, vos commissions finances et bâtiments, à la majorité, vous proposent:

1^o De voter la construction, au Nord du groupe Jean-Macé, d'un groupe scolaire, comprenant école maternelle et classe enfantine, avec salle de cantine, logements pour le personnel enseignant et pour un concierge;

2^o D'adopter les plans, devis et cahier des charges dressés à cet effet par M. Maupas, architecte municipal;

3^o De solliciter la création d'un poste de directrice et d'un poste de maîtresse adjointe;

4^o De prendre l'engagement, conformément au décret du 28 mars 1909, de pourvoir, pendant deux années, aux dépenses obligatoires devant résulter de la construction de l'école, telles qu'elles sont énumérées dans l'article 4 de la loi du 19 juillet 1889;

5^o De décider qu'il sera pourvu à la dépense au moyen d'un emprunt dont le montant sera fixé des que les taux des subventions de l'Etat et du département nous aura été notifié.

MM. A. Martin et Lalouelle critiquent l'emplacement. M. Vasseux montre — la question ayant été étudiée à fond — combien la discussion est désormais inutile.

M. Lalouelle réclame pour qu'à l'avenir chaque conseiller reçoive une copie des devis et des divers documents.

On lui fait remarquer, que les devis ont été normalement déposés à la mairie et que chacun en ayant été prévenu a pu les examiner à loisir.

M. Belleger s'élève contre toute papeterie inutile et onéreuse et demande au Conseil d'adopter ses conclusions.

MM. A. Martin et Lalouelle renouvellent leurs réserves sur le principe de l'emplacement et le projet de construction est adopté.

La séance publique est ensuite levée et le Conseil se forme en Comité secret.

Sainte-Adresse

Vol d'une Fourrure. — Jeudi dernier, vers 1 h. et demi après-midi, M. et M^{me} Paul Lacroix, âgés de 40 ans, commerçants, demeurant boulevard Sadi-Carnot, se sont promènes du côté du Nice-Havre. En arrivant au kiosque de tramways de la Hève, ils décidèrent de prendre le tramway.

Mme Lacroix ayant trop chaud retourna de ses épaules une fourrure en soie d'une valeur de 350 francs et la posa sur la rampe du boulevard Maritime. Le tramway arriva et Mme Lacroix oubliant la fourrure, elle ne s'en aperçut qu'à l'Hôtel de Ville.

Assistés les époux Lacroix retournèrent au kiosque de Ste-Adresse, mais la fourrure était disparue et personne ne put dire qui l'avait emportée. Les gendarmes de Sanvic appelés à enquêter n'ont pas été plus heureux dans leurs recherches.

Graville-Sainte-Honorine

Entre voisins. — Mmes Marie Hébourg, 44 ans, et M. Davoust, 62 ans, commerçants,

A LA SAMARITAINE
PLACE GAMBETTA ET 74, RUE VOLTAIRE — HAVRE
MISE EN VENTE DE
RIDEAUX
OCCASIONS RARES

Caisse de Secours Mutuels de la Typographie Havraise... Les sociétaires désirant profiter de l'indemnité de l'Etat...

Lyre Havraise... Les sociétaires sont priés d'assister aux répétitions d'ensemble suivantes...

Union Catholique... Réunion mensuelle aujourd'hui lundi, à 4 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, salle C.

Hospitaliers - Sauveteurs Bretons... Réunion de la Commission de la fête demain mardi, à 8 h. 30, à l'Hôtel de Ville, salle C.

Société Philharmonique... Ce soir, à 8 h. 3/4 très précises, répétition.

Société Linnéenne de la Seine-Maritime... Ce soir lundi, réunion des groupes géologiques et paléontologiques...

Société des Sauveteurs-Ambulanciers de la Seine-Inférieure... Aujourd'hui lundi, à 8 h. 1/2, au Cercle Franklin, réunion mensuelle...

Anticléricals de Tambours et Clairons... Mercredi 8 courant, répétition générale obligatoire...

Communiqués Diverses... Objets trouvés... Voici la liste des objets trouvés sur la voie publique...

Bulletin des Sports... Football Rugby... Le Havre Athletic Club bat l'Association Sportive de la Seine par 7 points à 3.

Football Association... Le match qui devait mettre aux prises le HAC et le Cercle Athlétique de Paris n'a pas eu lieu...

Cyclisme... Grand Prix de la Seine-Inférieure... Le Grand Prix de la Seine-Inférieure, organisé par notre confrère La Dépêche de Rouen...

Cross Country... Grand Prix de la H. R. C. Victoire de Mouguet... Afin de dignement clore sa brillante saison de cross country...

Madame fait la mijaurée... Mais on ne la fait pas pour tout le monde, hein ?... clama-t-il rudement en se retournant vers elle.

Elle put croire une seconde qu'il allait la frapper... Mais comme s'il s'était méfié de ses mains, il les retourna encore dans ses poches...

Mais comme s'il s'était méfié de ses mains, il les retourna encore dans ses poches... et lentement il allait s'étendre, presque couché sur une chaise, car, du pied, il en attirait une seconde afin d'y poser ses jambes.

— Puisque tu tiens à ce que ça soye vite fait, tâchons de ne pas nous mettre en colère ni l'un, ni l'autre... Du reste, fit-il en jetant sur elle un regard ironique, ai-je pas dit tout à l'heure qu'on allait se conduire en diplomate ?...

— L'interrompt par un rire protecteur et : — On n'en sortira pas, ma pauvre femme si on ne procède pas par ordre et si tu mélanges les choses... Finissons-en donc d'abord avec la question que tu as abordée toi-même : non, l'argent que peut gagner une femme, l'argent que tu peux gagner, toi, avec ta petite entreprise, sur laquelle j'ai tous les renseignements nécessaires...

— Mais Catherine mentait, il l'aurait juré, quand elle affirmait que rien d'anormal n'existait dans sa vie... Et alors ses suppositions allaient beaucoup plus loin, et il les trouvait beaucoup plus avantageuses sans doute : car il le leva sur sa femme un regard encore plus sarcastique que tout à l'heure et s'avancant lentement vers elle : — Je crois que j'te connais, femme !... J'te connais si bien que je pourrais dire quand tu parles vrai... et quand tu mens !... Tu me défilas de trouver un homme dans ta vie ?... Possible !... Mais chaque fois que tu parles de l'argent que tu as gagné, tu as beau hausser le ton, tu as beau crier, tu hésites avant chaque mot... Et c'est là, que tu dis pas la vérité ! conclut-il avec un geste terriblement menaçant.

— Elle ne put dominer un mouvement de recul. — Tu vois bien !... Je m'trompais donc pas, quand je m'imaginai que, pour que tu fusses devenue riche... ou presque, il fallait que quelque bonhomme te soutint... Et, après tout, je n'aurais pas trop le droit de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

Et bientôt il l'avait acculée dans un coin de sa chambre. — Allons, parle !... je me trompe peut-être encore ?... Qu'y a-t-il alors ?... Je veux le savoir, moi !... Il ne me plaît pas qu'on galvaude mon nom !... ou bien, ou bien la belle... Sa voix se radoucit, la sourire revenait à ses lèvres : il avait assez effrayé, il pouvait enfin se montrer bon prince. — Ou bien... si t'on fait appel à ma générosité, à ma galanterie... Il refaisait des gestes de grand seigneur. — On peut causer... J'suis pas un méchant homme, moi... Les choses ont leur prix, voilà tout ! Comme il s'était un peu écarté de sa Catherine, elle quitta brusquement le coin où il l'avait acculée, terrorisée, et, après être allée jeter un coup d'œil à la fenêtre, elle prononça d'un bout de lèvres : — Tu pouvais me dire cela tout de suite. C'est bien ce que j'avais deviné, du reste... Il te faut de l'argent, n'est-ce pas... comme autrefois ?... — Un peu plus qu'autrefois... la belle. Autrefois, c'était de la gentillesse que j'en avais ; et on te le rendait en gentillesse aussi ; aujourd'hui, c'est comme qui dirait des dommages-intérêts... et un tribunal les fixerait dans les grands prix, n'en doute pas. — Dis ton chiffre, alors... et ton domicile... que je te fasse parvenir ce qu'il te faut... car tu dois bien penser que je n'ai pas ici...

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

Ensuite viennent Gibeaux, à 400 mètres ; Richard, Rossy et Rémy. Résultats : 1. Mouguet, 59 minutes ; 2. Lamelle, à 4 mètres ; 3. Gibeaux, à 100 mètres ; 4. Richard, à 6 mètres ; 5. Rémy ; 6. Bécasse ; 7. Hoche ; 8. Lopercq ; 9. Auzou ; 10. Lejeune ; 11. Picard ; 12. Ghel ; 13. A. Lejeune ; 14. Sorel ; 15. Lédain ; 16. Barreau, etc., etc.

Courses à Longchamp Dimanche 5 avril PRIX DE CROISSY (à réclamer). — 8.000 francs. — Distance : 1.400 mètres. — 1. Renard Bleu III, à M. A. Zafropulo (O'Neill). — 2. Darling Boy (Mac Gee). — 3. Sole Sées (J. Reiff). Non placés : Garde à Vous, La Mi-Carême, Chantemerle.

PRIX DE FERRIÈRES. — 5.000 francs. — Distance : 2.200 mètres. — 1. Mandarin IV, à M. A. Weill (Mme Bellhouse). — 2. Smart (J. Reiff). — 3. Vitell (Mme Bellhouse). Non placés : L'Éclair d'Arvor, Microbotan, Calixto, Radjab, Fern Rouge, Djamy, Kinacade, Le Grand Godé, Chery Brandy, Mésido, Pannach.

PRIX DE MARS. — 8.070 francs. — Distance : 2.000 mètres. — 1. Le Beau Désir, à M. E. Deusch de la Meurtre (J. Childs). — 2. Arribo Bisto (M. Baré). — 3. Eversley (O'Neill). Non placés : Chambord, Rebellis, Paix Pas, Last, Isagoras, Palsambleu, Idilio, Serris, Vaillant II, Soleil Levant, Cordélia.

PRIX DES SABLONS. — 30.000 fr. (En outre, 1.500 fr. à l'élevateur). — Distance : 3.000 m. — 1. Nimbus, à M. A. Amont (Milton Henry). — 2. D'Agor (G. Stern). — 3. Shannon (M. G. G.). Non placés : Beldakin, Templic III, Isard II.

PRIX DE FONTAINEBLEAU. — 15.000 fr. (En outre, 750 fr. à l'élevateur). — Distance : 2.200 m. — 1. Oreste II, à M. J. des Forêts (Allemand). — 2. Gammard (J. Childs). — 3. Our Love (J. Baré). Non placés : Woodsmn, Cornelius, Nepos, Oreas, Palfinder, New Star.

PRIX DE CHIVILLY. — 40.000 fr. (En outre, 500 fr. à l'élevateur). — Distance : 3.000 m. — 1. On Ferme (Milton Henry). — 2. Le Baladeur (J. Baré). Non placés : Abel, Madelon, Le Gardeur, Le Moineur, Aur Sacra.

Résultats Pari mutuel CHEVAUX Pesage 40 fr. Placés 5 fr. Gagnants Placés Gagnants Placés

1^{re} Course. — 6 part. Renard Bleu III... 32 50 19 50 20 10 50 Darling Boy... 18 50 18 50 9 50

2^{de} Course. — 4 part. Mandarin IV... 43 47 50 29 9 9 Smart... 49 9 9 Vieux Homme... 18 50 16 50

3^{de} Course. — 4 part. Le Beau Désir... 183 50 91 71 23 50 Arribo Bisto... 45 15 50 Eversley... 53 30 50

4^{de} Course. — 6 part. Nimbus... 21 13 14 50 7 50 Degor... 43 7 50

5^{de} Course. — 8 part. Oreste II... 36 15 50 15 7 50 Kummel... 47 50 14 50 Our Love... 24 50 15 50

6^{de} Course. — 7 part. On Ferme... 135 75 50 70 50 35 Le Baladeur... 35 50 23 50

COMMUNICATIONS DIVERSES Objets trouvés... Voici la liste des objets trouvés sur la voie publique et déclarés au Commissariat central du port, du 29 mars au 5 avril 1914 :

Des chiens... Une place... Une descente de lit... Des rideaux... Un fume-cigarette... Un portefeuille... Une montre... Des pièces de lingerie... Des portemonnaies... Un billet de chemin de fer... Une traite... Une fourrure... Un chapeau de chien... Un bon de poste... Un livre de Caisse d'épargne... Des clefs.

Bulletin des Sports Football Rugby Le Havre Athletic Club bat l'Association Sportive de la Seine par 7 points à 3.

Football Association Le match qui devait mettre aux prises le HAC et le Cercle Athlétique de Paris n'a pas eu lieu, Paris ayant déclaré forfait.

Championnat de France A Paris, Lille bat Cette, par 3 buts à 0.

139^e d'infanterie bat US Quevillaise, par 3 buts à 2.

HAC (3) et HS (2), match nul, 2 à 2.

Cyclisme Grand Prix de la Seine-Inférieure Le Grand Prix de la Seine-Inférieure, organisé par notre confrère La Dépêche de Rouen, a été disputé hier avec un grand succès.

Voici les résultats techniques : 1^{er} Paul Duboc, à 3 h. 45' 57" 3/5, moyenne 33 km. 100 à l'heure ; 2^e Quibel, à 4 h. 1' ; 3^e Constantin, à 4 h. 11' ; 4^e Berthelot, à 4 h. 12' ; 5^e Leconte, à 4 h. 12' ; 6^e Bouquet, à 4 h. 13' ; 7^e Dupin, à 4 h. 13' ; 8^e Daliphard, du Havre, à 4 h. 13' 1/2 ; 9^e Grelpeyrou, à 4 h. 13' 1/2 ; 10^e André Linot, à 4 h. 13' 1/2 ; 11^e Duval, à 4 h. 14' 30" ; 12^e Emile Leroy, à 4 h. 15' 40" ; 13^e Talbot, à 4 h. 16' 20" ; 14^e Mathieu Husas, à 4 h. 17' ; 15^e Fromager, à 4 h. 17'.

Viennent ensuite : 16^e Loesene, à 4 h. 29" ; 17^e Robert Leroy, à 4 h. 40" ; 18^e Loiselier, à 4 h. 45" ; 19^e Allain ; 20^e Beranger.

Société vélocipédique d'amateurs l'Étoile gravoilaise... Réunion mensuelle le mardi 7 avril, à 8 h. 1/2, au siège social, rue Berthelot.

La Joyeuse Pédole Gravoilaise... Dans sa réunion dernière la J.P.G. a composé son bureau d'honneur comme suit : Président d'honneur : M. Viévard. Vice-présidents d'honneur : MM. Torry et Lepeu.

La course de vitesse qui devait avoir lieu le 19 avril dernier a été suspendue et ce fut à une petite réunion de vitesse que se termina la saison de cross country de la Commission d'athlétisme du Havre Rugby Club.

Madame fait la mijaurée... Mais on ne la fait pas pour tout le monde, hein ?... clama-t-il rudement en se retournant vers elle.

Elle put croire une seconde qu'il allait la frapper... Mais comme s'il s'était méfié de ses mains, il les retourna encore dans ses poches...

Mais comme s'il s'était méfié de ses mains, il les retourna encore dans ses poches... et lentement il allait s'étendre, presque couché sur une chaise, car, du pied, il en attirait une seconde afin d'y poser ses jambes.

— Puisque tu tiens à ce que ça soye vite fait, tâchons de ne pas nous mettre en colère ni l'un, ni l'autre... Du reste, fit-il en jetant sur elle un regard ironique, ai-je pas dit tout à l'heure qu'on allait se conduire en diplomate ?...

— L'interrompt par un rire protecteur et : — On n'en sortira pas, ma pauvre femme si on ne procède pas par ordre et si tu mélanges les choses... Finissons-en donc d'abord avec la question que tu as abordée toi-même : non, l'argent que peut gagner une femme, l'argent que tu peux gagner, toi, avec ta petite entreprise, sur laquelle j'ai tous les renseignements nécessaires...

— Mais Catherine mentait, il l'aurait juré, quand elle affirmait que rien d'anormal n'existait dans sa vie... Et alors ses suppositions allaient beaucoup plus loin, et il les trouvait beaucoup plus avantageuses sans doute : car il le leva sur sa femme un regard encore plus sarcastique que tout à l'heure et s'avancant lentement vers elle : — Je crois que j'te connais, femme !... J'te connais si bien que je pourrais dire quand tu parles vrai... et quand tu mens !... Tu me défilas de trouver un homme dans ta vie ?... Possible !... Mais chaque fois que tu parles de l'argent que tu as gagné, tu as beau hausser le ton, tu as beau crier, tu hésites avant chaque mot... Et c'est là, que tu dis pas la vérité ! conclut-il avec un geste terriblement menaçant.

— Elle ne put dominer un mouvement de recul. — Tu vois bien !... Je m'trompais donc pas, quand je m'imaginai que, pour que tu fusses devenue riche... ou presque, il fallait que quelque bonhomme te soutint... Et, après tout, je n'aurais pas trop le droit de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !... Mais puisque tu portes encore mon nom, tu me dois des comptes de tout ce que tu fais... tu m'en dois surtout pour le passé... Je croyais que tu avais un amant... Tu prétends que tu n'en as pas ? possible !... Mais alors, c'est que tu en as eu un ? — Tais-toi, misérable !... — Je t'ai déjà dit qu'il ne fallait pas nous mettre en colère, ou on n'en finirait pas... Qu'il ait disparu, c'est possible... ou qu'il soit mort, parfaitement possible encore... Mais ça ne peut être que d'une source comme celle-là qu'il te vient tant d'argent... Et alors... alors, ma belle, je me dis que c'est pas pour toi toute seule qu'il t'arrive toujours de la bonne galette... et il n'y a pas un homme de bon sens qui ne devinerait que c'est pour la petite dernière tant de générosité !... Et alors... alors j'me dis que c'est pas à moi t'êpe-tote !... et j'me dis que la femme irréprochable que tu prétends être ne valait pas mieux que moi, puisqu'elle s'est conduite comme une gourgandine ! — Oh ! misérable !... misérable !... balbutia Catherine, en reculant encore devant lui.

de t'en vouloir... On t'a laissée toute seule... t'es encore gentille, ma foi, et joliment fraîche, tu sais. Et si t'aurais pas de si mauvaise humeur, on ne te lâcherait pas sans un brin de causerie dans un coin, tous les deux... Elle eut alors un tel mouvement de répulsion qu'il se raidit, et son visage redevenait terrible :

— On ne te demandera rien de semblable, la belle !

Au Gaspillage

5 et 7, rue Thiers

rue Jules-Ancel, 45-47 - HAVRE

Aujourd'hui Lundi, 6 Avril, et toute la Semaine

TOUTES LES NOUVEAUTÉS

EN

Soieries et Lainages Modes et Costumes

NOS SÉRIES
COSTUMES TAILLEUR
 39, 49, 59, 69 fr.
 DERNIERS GENRES
 sont d'une
 Coupe parfaite
 ET EN
GRAPERIE FANTAISIE
 Haute Nouveauté

Écossais nouveauté, coupures nouvelles, spécial pour jupes. Largeur 120. Le mètre 4 50
Crépon sole filaté, tous les coloris et noir. Larg. 110. Le mètre 4 70
Coating et **Diagonale** fantaisie pour costume tailleur, en noir et marine. Larg. 130. Le mètre 3 80
Gabardine mélangée en grisaille et tous coloris nouveaux. Largeur 130. Le mètre 6 50
Belle Draperie anglaise pour voyage, en jolies nuances mode. Largeur 130. Le mètre 6 25
Mousseline de laine, impression Alsace, quantité de jolis dessins. Largeur 80. Le mètre 1 85

BOAS - FORMES - RUBANS
Formes nouvelles pour fillettes, fine paille anglaise, toutes nuances. 1 90
Petites Formes tégale avec fond écossais en noir, marine ou rouge, pour dames. 4 95
Nœud chapelier, nouveauté en large ruban écossais, rayé ou moiré, belle qualité. Le nœud 3 50
Soulier décolleté verni, forme nouvelle, large, boucle celluloïd, très élégant pour dames. 15 90
Soulier Richelieu, chevron glacé, bouts vernis, forme américaine, pour enfants et fillettes. 4 50, 5 50 et 5 95
Balmoral chevron, chaque glacée, bouts vernis pour messieurs. 16 90

Ravissant collier Autriche toutes les nuances mode, garni ruban liberty. 9 50
Étole Marabout, belle qualité, doublée paillette, longueur 225, sur 4 rangs. 16 50
Haute Nouveauté satin pour costumes et blouses, noir et toutes nuances, largeur 105. Le mètre 5 90
Jolie Blouse crépon lavable, fond blanc, nuances nouvelles. Pour Dames 3 60
Chemisier nansouk soyeux, garniture de couleur. 3 10
Blouse satinette noire, garnie paillette, formes nouvelles. 2 85

BONNETERIE POUR MESSIEURS ET ENFANTS
Chemises pour homme, en filaté blanc, devant rayures en beau piqué, pour homme, en percale. 2 90
Caleçons fantaisie, façon soignée, fine, rayures. 2 70
Cravates très belle soie nuances unies et fantaisie. 2 40
Faux-Cols toutes formes, très belle qualité. Les deux cols 0 95
Sacs à Main forme rabat cuirs assortis pour Dames 5 90
Sacs de Sports toile havane, fond rigide, cadre métal peint. Longueur 36 30 32 25 25 30 35
Ceintures peau blanche, boucle enfant. Largeur 3 4 5 1 10 1 25 1 60
Les Corsets « ELIANE »
 Dernières Créations
Irreprochable de COUPE et de FAÇON
 Sont vendus cette Semaine encore à leurs PRIX de RÉCLAME

Chemisette en crépon soie, col cravate taffetas. Pour dames 9 95
Élégante Blouse en tulle fin orné Valenciennes et Irlande. Pour dames 21 50
Blouse en beau taffetas souple, damier, garni bayadère, très nouveau. 15 50
Peignoir en crépon, lavable, toutes nuances, col et parement broderies, empiècement Valenciennes. 8 25
Robe d'intérieur, mousseline de laine à pois, garniture nouvelle. 13 50

AU RAYON D'AMEUBLEMENTS
 Literie - Prix Exceptionnels
Lits Fer et Cuivre, coins ronds, laqués noir ou vert olive, solidité garantie. 70 90 100 115 125
Literie Complète pour 1 personne, comprenant lit fer et cuivre, sommier métallique, matelas, traversin, oreiller. 65 --
 Pour 2 personnes..... 89 --
Rideaux fond uni, tissu armure encadré de jolies bordures en vert ou grenat. Haut 3 m. 11 -- et 15 --
Tapis Table assorti (60x180) 9 50 et 12 95

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE
 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
 Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs
 Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures
 Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 p. 5 fr. - Dentiers de 25 p. 10 fr. - Dentiers haut et bas de 140 p. 90 fr. - de 200 p. 100 fr.
 Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE
Timbres PRIMES remis de suite en faisant ses achats à la Bijouterie MILLIAUD
 63, rue de Paris, 63
 Le Plus Beau Choix d'OCCASIONS DE LA RÉGION
A VENDRE pour démolir
Chaland à Charbon
 de 500 T. de port
 Prendre l'adresse au bureau du journal. 6.7 (61612)

CAVES GÉNÉRALES
Vins Blancs
 Gravettes..... Le litre 45 cent.
 Gers..... » 50 »
 Coteaux Sablons..... » 50 »
 Côtes Cailloux moelleux..... » 60 »
 Mont-Castel..... » 70 »
 Saint-Cirons moelleux..... » 80 »
 Côtes Gironde..... » 1 » »

RAOUL MAIL
 Herboriste de 1^{re} Classe
Son VERMIFUGE
 Pour ENFANTS
 Rue Thiers, 76
 6.7.8.9 (1)

HOTEL DE ROUBAIX
 19, Cours de la République, 19
 Grande Salle mise gratuitement à la disposition des Sociétés
NOCES - BANQUETS - PUNCHES
 Déjeuners : 1 fr. 75 -- Dîners : 2 fr.
 On prend des Pensionnaires

IRRÉVOCABLEMENT
 JUSQU'AU JEUDI 9 AVRIL INCLUS
 ACHAT TRÈS CHER
DE VIEUX DENTIERS
 de toutes sortes mêmes brisés
 52, rue Desmullières, 1^{er} étage, près l'Octroi de Rouen, Le Havre.
 6.7.8.9 (61572)

A LA BOULE D'OR

AUJOURD'HUI
 6 Avril

EXPOSITION

A l'intérieur
 des Magasins

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Occasions à tous les Rayons

AGENCE CENTRALE DE PLACEMENT
 Fondée en 1838
 38, rue Sary, 38, près la Casse d'Épargne
ON DEMANDE cuisinières, des femmes de chambre, des bonnes de 18 à 30 ans, 1 homme illettré, 1 anglaise, 1 fille de salle, 1 petit garçon de cuisine. — Choix de places tous les jours. Maison de confiance. (61432)

CHAMBRE MEUBLÉE A LOUER
 tranquille. Prix modéré.
 S'adresser 23, rue Casimir-Périer, au 2^e étage. (—)

Mme SYLLIA dont la renommée s'étend de plus en plus, donne tous les renseignements sur les événements de la vie par les Cartes et les Livres de la Main. — Travail inédit défilant toute concurrence. — Recueil de 9 heures à 7 heures, 2, Rue Molière, près du Théâtre. (Entrée facile). — Traitée par correspondance. — Choix de places tous les jours. — Prix modérés. — BIEN RETENIR LE NUMÉRO 3.4 (61972)

VANNERIE
 A. DRIEU
 2 rue Jules-Lecesse. — Havre
 Artisans de Voyages, Barreaux, Laveuses, Pans-Bâtes, Tables à ouvrage, Bonbonnières, Bûchettes, Corbeilles à pain, papier, correspondance; Papiers service, bouchers, boulangers, épiciers, blanchisseuses, linge, provisions, etc. — Manne pour entrepreneurs. L.S. (6389)

ASTHME
 Toux, Oppression, Catarrhe
POUDRE et CIGARETTES de D^r CLERY
 Echant. gratis D^r CLERY, 53, Bd St-Martin, Paris

demande
DAME SEULE Pensionnaire ou ENFANT à partir de 4 ans
 Maison et Jardin très bien situés. S'adresser au bureau du journal. (60462)

HOMÉOPATHIE
 Exécution des Ordonnances homéopathiques
JOUR ET NUIT
 A la Pharmacie du Square Saint-Roch
 42, Rue d'Elretrat, 42
 Dépôt des Produits Favreton L. (6337)

PRÊT 4% à toute personne gênée. Aide pour s'établir.
 Crédit Général, 22, r. Fignolle, Paris L.MaMeV (408)

VIEUX JOURNAUX
 A VENDRE aux 100 kilos
 S'adresser au bureau du journal.

H. DESPLANCHE
 Rue Casimir-Périer, 26
 (derrière la BANQUE DE FRANCE)
LE HAVRE
FABRIQUE DE COURONNES FUNÉRAIRES
 La plus importante de la Région
PERLES - CELLULOÏD - MÉTAL
IMMORTELLES - MOUSSES, ETC...
 La Maison n'a pas de Succursale

MARGARINE "La PRIMROSE"
 Exquise pour la table
 Excellente pour la Cuisine
 Est vendue dans tous les Quartiers du Havre
DÉPOSITAIRE : A. LECANU
 88, rue Jules-Le-Cesne — Téléphone 10.30 L. (7140)

PRIMES
 A L'OCCASION
 DES FÊTES DE PAQUES
 La Maison LEBEAU, 40, r. Voltaire
 Ne pas confondre, la rue Voltaire commence à l'Église d'Étable
Donne une Baguette en Or
 Pour tout achat à partir de 20 fr.
 Le vent d'Or est repris à 3 fr. le gr. en échange
 La Maison achète aussi sans échange
 la vieille Or et les vieux Dentiers, même brisés
SEULE MAISON AYANT UN CHOIX ENORME D'OCCASIONS
 (61102)

Fonds de Commerce à vendre
 A CÉDER POUR CAUSE DE MALADIE
MAISON MEUBLÉE Quart. Th.âtre. Très bon rapport. Arrêtés à la vente. S'adresser vous, en toute confiance, à l'ADMINISTRATEUR COMMERCIAL, 22, rue de Paris, au Havre. 3.6

POUR CÉDER ou **ACHETER** un bon **FONDS DE COMMERCE**, au Havre ou dans la Région; adressez vous, en toute confiance, à l'ADMINISTRATEUR COMMERCIAL, 22, rue de Paris, au Havre. L.MeV (6360)

Fabrique de Boîtes Postales pour Échantillons de Liquides et Corps gras
SEVESSAND FRÈRES
 25, rue du Général-Faidherbe
BOITES RONDES fer-blanc et **BOITES** en BOIS pour Échantillons Café, Poudres, Crèmes et Divers
 Boîtes à Cais, carton ondulé, pour expéditions en postaux
 2.6.10 11.18 22.30 (6026)

Biens à Louer

A LOUER
 pour Saint-Jean prochain
1^{er} et 4^e ÉTAGES situés 43, rue Racine. Beaux appartements. S'adresser pour traiter en l'étude de M^e POTEI, 49, rue Racine. (—) L. (2003)

HAVRE
 S'adresser au journal Le Havre 35, r. Fontenelle
 L'Administrateur-Délégué-Gérant,
O. RANDOLET.

Imprime sur machines rotatives de la Maison DERRIERE (4. 6 et 8 pages)
 Vu par nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre